

Contexte

La Communauté de communes Rhône Valloire a été créée en 1992. Depuis cette date, elle œuvre au plus près des habitants du territoire, dans chacune des compétences qui lui ont été transférées par les communes membres. Cette mutualisation a permis d'améliorer la performance des actions et de renforcer l'harmonie du développement territorial. Les besoins des habitants sont également mieux pris en compte.

La mise en commun des ressources intercommunales a permis de créer et de développer des structures techniques qui agissent au quotidien dans des domaines aussi variés que l'économie, l'hydraulique, l'urbanisme, le tourisme ... La Communauté de communes est bien le prolongement de l'action des communes, à un échelon qui permet de nouer des procédures contractuelles avec l'Etat, le Conseil Général ou la Région.

C'est aussi un outil de solidarité puisque la structure intercommunale reverse une partie de ses ressources aux communes les moins riches.

Situation géographique

L'emprise territoriale de Rhône Valloire étend ses 17 999 hectares au cœur de la Région Rhône Alpes, au Nord de la Drôme.

Quatre axes majeurs de circulation sillonnent le territoire : le fleuve Rhône, la Route Nationale 7, l'autoroute A7 et la voie ferrée (TGV Méditerranée).

Les plus importantes agglomérations de la région (Lyon, St Etienne, Grenoble et Valence) sont à environ une heure de voiture.

Les terres de Valloire offrent des paysages variés et hauts en couleur. De nombreuses sources jaillissent au sein d'une végétation foisonnante : arbres fruitiers, vignobles, terres agricoles, petites forêts de châtaigniers, mûriers sculptés par les tailles annuelles... Cette variété d'espèces et de cultures, réparties entre vallées et collines tout en rondeur, participent à la richesse du territoire et au plaisir de sa découverte.

Histoire

De nombreux vestiges constituent aujourd'hui un patrimoine culturel d'intérêt touristique. Le nom du territoire vient de l'appellation romaine «Vallis aurea» (vallée de l'or).

Au Moyen-âge, les comtes d'Albon s'imposent comme l'une des grandes familles de la Région et contribuent à la grandeur de ce territoire, qui deviendra partie du Dauphiné. Symbole de cette période faste, la tour d'Albon est l'un des vestiges du château moyenâgeux des comtes.

Autres trésors de la Valloire :

Le Prieuré de Manthes, bel exemple d'architecture renaissance,

L'église de Champagne, chef d'œuvre de l'art roman,

Le village de Moras....

Présentation de la Communauté de communes

La Communauté de communes, créée le 1^{er} Décembre 1992, regroupe 14 communes et 19 799 habitants. Elle comprenait à l'origine 10 communes du Nord Drôme, auxquelles se sont ajoutées quatre communes d'Ardèche en 2004, soit aujourd'hui 14 communes : Albon, Andancette, Anneyron, Beausemblant, Champagne, Epinouze, Lens Lestang, Manthes, Moras, Manthes, Peyraud, St Etienne de Valoux, St Sorlin en Valloire, St Rambert d'Albon.

Compétences de la Communauté de Communes

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Elimination et Traitement des déchets ménagers

- Politique du logement social
- Politique du logement et du cadre de vie
- Voirie d'intérêt communautaire
- Tourisme
- Petite Enfance –Enfance- Jeunesse
- Sports, culture, scolaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Eclairage public

Structure

- Président : Freddy MARTIN ROSSET
- 1^{er} Vice Président : Philippe DELAPLACETTE
- Conseil communautaire : 20 membres
- Bureau : 10 membres
- Commissions thématiques par compétences.

Caractéristiques

- Urbanisme

La CCRV a mis en place un Système d'Information Géographique, lui permettant de réunir de nombreuses données jusqu'alors dispersées entre différents services (cadastre, cartes des réseaux d'électricité, EDF, etc.)

- Habitat

Plusieurs campagnes d'amélioration ont été menées :

Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur 3 ans, donnant lieu à la réhabilitation de plus de 300 logements (dont la moitié étaient vacants).

Opération «façades», avec prescriptions d'architecte et subventions accordées sur les travaux.

La communauté de communes est aujourd'hui dotée d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)

- Economie

Le tissu économique du territoire est riche, avec des entreprises d'importance et de renommée mondiale. La collectivité met en place des outils pour aider les entreprises à s'installer ou à se développer. De plus, elle gère 10 zones d'activité d'intérêt communautaire, avec notamment le parc d'activité AXE 7, zone stratégique, dédié principalement à la logistique.

- Enfance & jeunesse

Depuis 2003, une politique en faveur de l'enfance a été instaurée pour dans un premier temps, soutenir les crèches haltes garderies et, maintenant, les centres de loisirs sans hébergement sur tout le territoire. Un bâtiment de crèche a été construit et un autre est en projet.

Un relais «assistantes maternelles» intercommunal existe depuis plus de dix ans, assurant le lien de près de 150 assistantes maternelles.

- Sport, culture & loisirs :

La communauté participe à la vie des écoles (fourniture d'ordinateurs) et des associations sportives (maillots labellisés offerts).

En cours

Construction d'un boulodrome intercommunal

Etude d'un projet de salle de tennis de table

- Hydraulique

La gestion des crues est une préoccupation majeure de la CCRV, qui a mis en place une équipe technique sur ce sujet dès 1995. Des aménagements lourds de prévention des inondations sont faits et des travaux d'entretien réalisés en permanence.

Au moyen d'un plan de gestion et d'entretien pluriannuel, la collectivité s'attache aussi à préserver l'environnement, les milieux naturels et les zones humides.

- Développement touristique

Des caractéristiques notables rendent les paysages attractifs :

Côté drômois, la variété des espèces arboricoles, l'habitat vernaculaire avec des constructions en galets, molasse et pisé.

Côté ardéchois, le fleuve Rhône constitue un premier contact débouchant sur les reliefs, avec les collines recouvertes de vigne, terres de l'AOC du St Joseph.

Sur l'ensemble du territoire, l'eau est omniprésente par le fleuve, mais aussi par un réseau de sources issues de la nappe phréatique, qui maille le territoire de ruisseaux et rivières.

L'office de tourisme intercommunal :

Créé en 1997 : site Internet : www.lavalloire.com

La compétence « tourisme » a ouvert la route à de nombreuses actions de tourisme vert, dont, en 1999, la prise en charge (entretien) de 160 kilomètres de boucles de randonnées balisées. D'autres projets sont en cours, comme l'aménagement d'une « vélo route voies vertes » et la mise en œuvre d'un schéma de développement touristique.

Contacts

Communauté de Communes Rhône Valloire

Béatrice Duchamp

Tél. 04 75 03 05 36

E-mail bduchamp-ccrv@ladrome.fr

Site Internet www.cc-rhonevalloire.fr